

Calculer son barème avec le SE-Unsa 31 [>ici<](#)

Vérifier ses codes et priorités [>ici<](#)

Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale du département HAUTE-GARONNE  
Mouvement des professeurs des écoles et instituteurs – année

\*\*\*  
Accusé de réception – Barème initial  
\*\*\*

..... Votre situation administrative .....

**Grade :**

Professeur des écoles de classe normale

**Titres :**

2003 – Diplôme de professeur des écoles  
2003 – Enseignement des langues vivantes habilitation définitive (Anglais)  
2005 – Liste d'aptitude directeur d'école  
2009 – Enseignement des langues vivantes habilitation définitive (Italien)

**Affectation actuelle :**

Affectation à titre définitif  
Titulaire secteur

**Établissement d'exercice :**

CIRCONSCRIPTION 1ER DEGRE IEN HG

**Circonscription :**

**Rapprochement de conjoint (RC) :**

3 points sur vœux précis ou commune de la Résidence pro. du conjoint (vœux consécutifs).

**Autorité parental (APC) :**

1 point/année de séparation.

**Mesure de Carte scolaire (MCS) :**

5 points sur les postes de même nature.

**Vœu préférentiel :**

1 point/an sur le vœu précis n°1 si identique au mouvement précédent.

**Diplômes et titres :**  
habilitation, LA direction ...

..... Les éléments constitutifs de votre barème .....

Barème de base	Points attribués
Enfant 1	1,000
Anc. poste 05 ans 00 mois 00 jour	5,000
REP REP+	0,000
Pol. ville	0,000
AGS 16.208	
PSC	0,000

Autres éléments de barème valorisés*	Points attribués
R. conjoint	0,000
Autorité parent	0,000
Parent isolé	
BOE	
MCS	
V. préférentiel	0,000
PS1	0,000
PS2	0,000

\* Ces éléments sont valorisés sur certains vœux sous condition  
Les points PS1, PS2 représentent des points de bonification appliqués à tous les vœux dont les vœux larges.

PSC – PS1- PS2 : autres points

**Enfant :** 1 point par enfant

**Anc. Poste :** Stabilité sur un poste obtenu à titre définitif (3 points pour 3 ans ; 4 points pour 4 ans ; 5 points pour 5 ans)

**REP/REP+/Pol. Ville :** 10 points pour 5 ans continus.

**AGS :** 1 pt/an + 1/12<sup>e</sup> /mois + 1/360<sup>e</sup> /jour d'ancienneté au 31.12.2020

Calculer son barème avec le SE-Unsa 31 [>ici<](#)

Vérifier ses codes et priorités [>ici<](#)

RC : Rapprochement de conjoint  
APC : Autorité parentale conjointe  
PI : Parent isolé

MCS : Mesure de carte scolaire  
Handicap : 10 points de bonification.

Autres : enfant à naître, ITEP de Montsaunes ...

Caractère répété : vœu préférentiel

Pour information :  
Votre barème de base applicable à l'ensemble de vos vœux est de : 22,208  
Discriminant 1 – DISENF : 1  
Discriminant 2 – DISAGE : 41 ans 11 mois 14 jours

.....Liste des vœux émis par

TPD : affectation à titre définitif.

PRO : affectation à titre provisoire.

Rang	Type	Numéro du poste	Nature de support	Spécialité	Établissement	Circonscription	Rang vœu lié	Modalité	Priorité	total barème		dont			
										Barème	RC/APC /PI	MCS/ handicap	Autres	Caractère répété	
1	E	2500	Enseignant classe préélémentaire	Sans spécialité		IEN HG		TPD	30	32,208	0,000	10,000	0,000	0,000	
2	E	2361	Enseignant classe préélémentaire	Sans spécialité		IEN HG		TPD	30	32,208	0,000	10,000	0,000		
3	E	2423	Enseignant classe préélémentaire	Sans spécialité		IEN HG		TPD	30	32,208	0,000	10,000	0,000		

Barème appliqué sur chaque vœu.

E = vœu Etablissement  
C = vœu Commune  
S = vœu Secteur  
R = Vœu Rgpt de communes

1-2-3-4 : priorité carte scolaire

8 : priorité pour personne recrutée au titre du BOE

9 : priorité médicale enseignant

10 : priorité médicale conjoint-enfant

12 : priorité retour sur poste CLD, CP ou dispo

14 : priorité sociale

30 : code des situations ordinaires

31 : code lorsque je n'ai pas la qualification requise Direction (pas de LA), poste fléché langue (pas d'habilitation), poste de l'Ecole Inclusive (je

termine ma formation CAPPEI).

32 : code lorsque j'entre en formation CAPPEI

39 : code lorsque je n'ai pas de CAPPEI mais j'ai déjà exercé dans l'EI

40 : code lorsque je n'ai jamais exercé dans l'EI

50 : code des situations ordinaires pour certains postes (maître surnuméraire, UPE2A...)

90 : vœu annulé

[>notre article codes et priorités<](#)



Pour toutes questions n'hésitez pas à nous

contacter : 31@se-unsas.org ou 05.61.14.72.72